

Les us et coutumes

Cibles :

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Les personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Contenu :

« Lorsque l'on parle de comportement et de savoir-vivre, on a parfois le sentiment d'aborder un sujet désuet, voire futile, réservé à des anciens nostalgiques d'un autre temps. C'est souvent le regard de l'époque qui nous renvoie cette impression, dans un siècle où nous avons l'occasion de constater quotidiennement, dans les situations de la vie courante, combien ces notions peuvent parfois s'estomper.

Le savoir-vivre et le comportement ne sont pas incompatibles avec la modernité, bien au contraire, ils en font partie et lui sont nécessaires, puisqu'ils traitent du rapport à l'autre et des relations humaines. Ils traitent aussi de notre rapport aux symboles et aux valeurs.

Dans les situations professionnelles, il n'est pas rare de constater un manque de repères devant des situations inhabituelles, et que certaines libertés soient prises par rapport au comportement attendu. Je parle bien évidemment des officiers de sapeurs-pompiers, mais cela peut s'élargir à d'autres corps quels qu'ils soient. Ce n'est pas grave dès l'instant où l'on possède la lucidité qui permet de constater que l'on est dans l'erreur et que l'on peut se référer à un socle de repères qui permet de réajuster son comportement.

Pour un corps en tenue – dont les valeurs sont entre autres l'exemplarité, la loyauté, le respect, le professionnalisme – le savoir-vivre et le comportement peuvent être considérés comme des compétences professionnelles attendues.

Il était donc important de pouvoir consigner dans un guide les références essentielles qui permettent d'adopter un comportement adapté à la situation, voire de s'adapter à une situation non décrite. Ces références ne sont pas toujours enseignées exhaustivement. Elles sont parfois éparées dans divers documents. Elles nécessitent parfois une mise à jour. »

Colonel Philippe BODINO, ancien directeur de l'ENSOSP

La politesse

La politesse, la galanterie et le raffinement contribuent à la distinction de l'officier. Vous êtes appelé, par la variété des postes occupés, à fréquenter les milieux les plus divers. Votre comportement caractérise le service public, l'état de notre société, le corps des sapeurs-pompiers et le cadre d'emploi des officiers.

« Il s'agit de l'ensemble des règles de savoir-vivre, de courtoisie en usage dans une société, c'est le respect de ces règles. » *Le Petit Larousse illustré.*

« Il s'agit de l'ensemble des règles qui régissent le comportement, le langage considérés comme les meilleurs dans une société ; le fait et la manière d'observer ces usages. » *Le Petit Robert.*

La notion de politesse adaptée à l'usage courant est en effet caractérisée par les règles régissant le comportement, le langage, le savoir-vivre et le rapport à l'autre. Tous ces éléments concourent à mettre du lien entre les personnes et contribuent au bon fonctionnement de la société. L'éducation parentale, qui nous est normalement inculquée, nous préserve d'être grossier et nous impose d'être poli.

N'a-t-on pas souvent entendu dans notre tendre enfance : *Qu'est-ce qu'on dit ?*, *Merci qui ?*, *On dit bonjour en entrant quelque part*, *Bonjour qui ?*, *On se découvre en entrant dans un lieu public*, *Ne mets pas tes coudes sur la table*, *Tiens-toi droit*, etc.

Ces règles constituent le socle de ce que tous doivent posséder et tout officier en particulier lorsque l'on a reçu une bonne éducation. Il est à noter que la politesse, en usage en France, longtemps fait école dans le monde entier.

La galanterie

« Politesse, courtoisie que marque un homme à l'égard des femmes. » *Le Petit Larousse illustré*.

« Courtoisie que l'on témoigne aux femmes par des égards, des attentions. » *Le Petit Robert*.

La galanterie est une forme particulière de politesse à l'adresse des femmes.



Le raffinement

« Caractère d'une personne ou d'une chose raffinée, délicate. » *Le Petit Larousse illustré*.

« Caractère de ce qui est raffiné, acte, chose qui dénote ou exige de la recherche, une grande finesse de goût. » *Le Petit Robert*.

Le raffinement doit être l'apanage de tous, il caractérise particulièrement la qualité de la personne et caractérise une certaine forme de politesse.

La courtoisie

« Politesse raffinée. » *Le Petit Larousse illustré et Le Petit Robert*.

La courtoisie peut être considérée comme le but atteint par l'éducation que nous avons reçue. C'est en quelque sorte le prérequis qui nous permet de nous consacrer pleinement à la formation.

L'éducation

« Du latin *educatio*, action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un ; manière de comprendre, de dispenser, de mettre en œuvre cette formation. » *Le Petit Larousse illustré*.

« Mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain. » *Le Petit Robert*.

La formation

« Action de former, de se former. Éducation intellectuelle et morale. » *Le Petit Larousse illustré.*

« Action de former quelqu'un intellectuellement ou moralement ; instruction, éducation. » *Le Petit Robert.*

La notion de courtoisie adaptée à l'usage courant doit être distinguée de celle adaptée au milieu professionnel pour ce qui nous concerne. Les notions d'éducation et de formation sont intimement liées. L'éducation, nous l'avons vu, est considérée comme normalement acquise. Nous nous attacherons donc en école d'officiers à considérer la formation qui caractérise les usages liés au port de la tenue. Il s'agit en effet du témoignage de l'appartenance à une même communauté et exprime la solidarité de ses membres.

L'étiquette

« Ordre de préséance, cérémonial et usage dans une cour, une réception officielle. » *Le Petit Larousse illustré.*

« Il s'agit de l'ordre de préséance ; cérémonial en usage auprès d'un chef d'État, d'un grand personnage. » *Le Petit Robert.*

L'étiquette concerne la cour et donc la monarchie. Elle a été, de nos jours remplacée par le protocole.

La préséance

« Du latin *prae*, avant et *sedere*, asseoir. Droit consacré par l'usage ou fixé par l'étiquette d'être placé avant les autres, de les précéder dans l'ordre honorifique. » *Le Petit Larousse illustré.*

« Droit de précéder quelqu'un dans une hiérarchie protocolaire. » *Le Petit Robert.*

Toutes les actions réalisées sous l'uniforme obéissent à des règles précises. Elles répondent souvent à une logique d'ancienneté ou de représentativité. Elles sont quelques fois compliquées mais toujours fondées. Les explications décrites dans cet ouvrage permettent de donner du sens aux actes. Le respect strict de ces règles fera de vous un officier respectable et donc respecté et contribuera au renforcement de l'aura de notre profession.

Extrait de l'ouvrage *Guide de l'officier de sapeurs-pompiers savoir-vivre et comportement*, Éditions des Sapeurs-Pompiers de France, 2014.

Sous la direction du Lieutenant-colonel Patrice BOUCHET, ENSOSP

Lieutenant-colonel **Jean-Pierre Escassut**, SDIS du Rhône

Lieutenant-colonel **Vincent Nezan**, SDIS du Loiret

Lieutenant-colonel (ER) **Raoul Viger**, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Commandant **Christophe Broussou**, ENSOSP

Commandant **Jean-Marie Lecoeur**, SDIS de l'Indre

Commandant (ER) **Dominique Pages**, SDIS du Gard

Lieutenant de vaisseau **Serge Alyanakian**, Bataillon de marins-pompiers de Marseille

Capitaine **Ludovic Crépy**, SDIS du Loiret

Capitaine **Benoît Rossow**, SDIS de l'Isère

Capitaine **Thierry Verdet**, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Lieutenant **Philippe Baslé**, SDIS d'Ille-et-Vilaine

Lieutenant **Jean-Louis Segura**, ENSOSP

Lieutenant **Adrien Ponin-Sinapayen**, SDIS du Loir-et-Cher

Major **Didier Rolland**, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Major (ER) **Christian Bouard**, ENSOSP

Sergent-chef **Rémy Conter**, ENSOSP

Sergent-chef **Malick Michaud**, réalisation des photographies

Monsieur **Jacques Périer**, comité d'action sociale et culturelle des sapeurs-pompiers du Rhône

Monsieur **David Tiberghien**, ENSOSP
